

**DEPARTEMENT DU FINISTERE
MAIRIE DE ROSCOFF**

- ARRETE MUNICIPAL -

Arrêté municipal n°10/25

Objet : Travaux avec pose de chambre L1C pour création point d'accès réseau Télécom ;
Chemin de Kergus ;
Du Lundi 27 janvier 2025 au Vendredi 14 février 2025 ;

La Maire de la ville de Roscoff,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2213-1 à L2213-6 ;

Vu le Code de la Route ;

Vu l'instruction interministérielle, Livre 1, 4^{ème} partie, sur la signalisation de prescription ;

Vu la demande de monsieur Kevin LE SAINT représentant l'entreprise « Breizh Aménagement » pour le compte de l'entreprise « Constructel » ;

Considérant que pour la sécurité des usagers, il convient de réglementer la circulation et le stationnement ;

ARRETE

Article 1 : En raison de travaux pour la pose d'une chambre permettant la création d'un point d'accès réseau de télécommunication de type L1C, la chaussée sera rétrécie au droit du chantier chemin de Kergus portion comprise entre la Départementale N° 58 et la rue de Vanalec pour faciliter l'exécution et la réalisation de la pose du mobilier.

Article 2 : La signalisation réglementaire et l'affichage du présent arrêté seront mis en place sur le site par le pétitionnaire.

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Saint-Pol-de-Léon,
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale de Roscoff,

Ils sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La Maire certifie que le présent arrêté
a été publié à la Mairie
le 21 janvier 2025
La Maire,

Roscoff, le 21 janvier 2025.
La Maire,

